

DE LA COMMUNICATION, OUI; DE LA CONCERTATION, CERTAINEMENT PAS!

Mercredi le PLH et le PLU seront approuvés en conseil municipal, et le bilan de la concertation sera tiré.

Les élus se féliciteront probablement de la façon dont a été menée la concertation. Nous n'avons pas la même appréciation. Au lieu d'une concertation, nous n'avons eu droit qu'à des réunions d'information. Certes, il y a eu 8 grandes réunions ouvertes aux habitants, certes auparavant, les associations qui portent sur l'évolution de la ville un regard de citoyens responsables et qui s'efforcent de porter les aspirations et les souhaits de leurs concitoyens ont été reçues (mais ce n'est plus le cas depuis plusieurs semaines pour Aulnay Environnement); certes aussi des réunions destinées aux principaux "acteurs" de la vie communale ont été organisées. Mais jamais ne nous ont été communiqués des documents pour préparer ces réunions, jamais nous n'avons eu droit à autre chose qu'à des "PowerPoint", jamais mis en ligne. De la communication, oui; de la concertation, non! Il est évident que nous n'avons pas tous la même conception de ce terme.

Comme nous l'avons demandé dans une lettre au maire cosignée par plusieurs associations, nous attendions **la mise en place d'ateliers de réflexion conformes à ce qui est prévu dans les textes officiels**, ateliers débouchant sur des documents de travail. Cette lettre est restée sans réponse. Au lieu de cela, nous avons eu communication de résumés de documents déjà bouclés, réalisés par des bureaux d'étude. Et pour ce qui est du Programme Local de l'Habitat (PLH), pourtant la base logique d'une réflexion sur le PLU, les grandes lignes ne nous en ont été communiquées oralement quelques jours avant le fatidique conseil. Ne sommes-nous donc pour la municipalité que des alibis démocratiques? C'est assez clair: le pouvoir ne se partage pas!

Mais ce qui nous a été communiqué n'est que la partie la plus spectaculaire du PLU, à savoir le PADD, avec de belles cartes et de belles déclarations de principe. L'essentiel se prépare dans le secret des bureaux: **le règlement qui définira les règles de construction et le zonage qui les modulera selon les différents quartiers. De cela, nous ne savons rien!** Au mieux, nous pouvons imaginer que, pour la forme, ces décisions essentielles nous seront communiquées en avant-première avec un beau PowerPoint. Mais rien n'est moins sûr. Et les permis délivrés ces temps-ci augurent mal des dispositions à venir !

Rappelons nos priorités:

- **Une prise en compte du territoire de la commune en tant que zone inondable**, ce qui doit conduire à de nombreuses restrictions
- L'interdiction de parkings et de garages en sous-sol en zone UG, au maximum un niveau ailleurs.
- Une bande de constructibilité ramenée de 19m à 15m en zone UD
- Une construction des immeubles en retrait préservant la luminosité et l'agrément de nos rues étroites
- Des mesures en zone UG (pavillonnaire) pour contrer la suppression du COS et la facilitation des divisons de terrains.

Rappelons aussi nos inquiétudes concernant le projet de construction de logements sur les terrains de PSA, en pleine zone d'exposition au bruit des aéroports, coupée du reste de la commune par de larges voies de grande circulation. Alors que le diagnostic du PLU insiste sur les problèmes des discontinuités induites par le RER et la Nationale 2, créant 3 ensembles, presque 3 villes qui communiquent mal, on envisage d'en créer une 4e!

Rappelons aussi que nous regrettons que rien ne soit clairement envisagé pour l'aménagement des terrains SNCF autour du centre gare; qu'y construire? Quelle facilitations de la traversée des voies peut être envisagée?

La préparation du PLU, encore une occasion manquée de montrer que la démocratie participative peut être autre chose qu'un slogan!